



Un club de mécènes du patrimoine en Deux-Sèvres

mercredi 24 février 2016, par [lpe](#)

La Fondation du patrimoine déploie depuis 15 ans une action concrète sur le terrain auprès de nombreux porteurs de projets pour contribuer efficacement à la création d'emplois, au développement durable local et à la transmission des savoir-faire.

Lancés en 2010, les clubs de mécènes de la Fondation du patrimoine forment aujourd'hui un réseau de plus de 190 d'entreprises dans toute la France. Dirigeants d'entreprises de tous secteurs d'activité, professions libérales, artisans... les 20 clubs regroupent des passionnés du patrimoine qui se réunissent chaque trimestre pour échanger et partager sur les projets de leur département.

Mobilisé pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine des Deux-Sèvres, le Club participera à des projets de restaurations d'éléments du patrimoine sur le département. Son lancement officiel aura lieu le 4 mars prochain. 6 entreprises locales sont à l'origine de la création de ce club : Asselin, Groupama, Soram, la Smacl, Deux-Sèvres enchères expertises et l'Automobile Club.

Avec une adhésion annuelle de 3 000€ (dont 60% sont défiscalisés dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires), les entreprises adhérentes se réuniront plusieurs fois par an pour choisir des projets de restauration proposés par les équipes de la Fondation du patrimoine.

Localement, le contact est la chargée de mission délégation Deux-Sèvres, Aurélie CRAVALLEE. Tel : 05 49 41 45 54 et email : poitoucharentes@fondation-patrimoine.org

Plus : www.poitou-charentes.fondation-patrimoine.org